

PILOTAGE DU GRAND ORAL EN ETABLISSEMENT

DOCUMENT A DESTINATION DES CHEFS D'ETABLISSEMENT ET DES PROFESSEURS

Pour information

DOCUMENT A DESTINATION DES ELEVES ET DES FAMILLES

Objectif du grand oral

L'épreuve du **grand oral** a été conçue pour permettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permettra aussi d'utiliser les connaissances liées à ses spécialités pour démontrer ses capacités argumentatives et la maturité de son projet de poursuite d'études, voire professionnel.

Le grand oral est une épreuve individuelle qui concerne tous les élèves de terminale de la voie générale et technologique.

Évaluation du grand oral

Le grand oral se déroulera **entre le 21 juin et le 2 juillet 2021**. Sauf d'éventuels et rares cas particuliers, il est prévu que les élèves soient convoqués dans leur établissement.

La note obtenue sera affectée d'un **coefficient 10** pour la voie générale et **14** pour la voie technologique.

Le jury est composé de **deux professeurs de disciplines différentes**, dont l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente le deuxième enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs, ou un professeur-documentaliste. Le jury valorise la prestation orale du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole et sa force de conviction.

Déroulement de l'épreuve du grand oral



L'épreuve du grand oral dure **20 minutes et est précédée de 20 minutes de préparation.**

Le candidat remet au jury une fiche (qui sera tamponnée par l'établissement). Celle-ci comportera l'indication des spécialités et les deux questions travaillées. Le jury choisit une de ces deux questions qu'il indique au candidat. Ce dernier dispose alors d'un temps de 20 minutes de préparation qui se déroulera dans une salle avec pour seul matériel du papier brouillon qui lui sera fourni (pas d'ordinateur, ni de calculatrice, ni de support numérique, ni aucun autre matériel). Ce temps de préparation permettra au candidat de mettre en ordre ses idées. S'il le juge nécessaire, le candidat peut éventuellement créer un support sur papier brouillon (non obligatoire et qui ne sera pas évalué) et qui sera à remettre au jury au début de l'épreuve. Les notes personnelles y compris celles qui auraient pu être écrites durant le temps de préparation ne sont pas admises durant l'épreuve. Le support peut, le cas échéant, être utilisé uniquement lors du temps 2 de l'épreuve.

Suite à la préparation de 20 minutes, l'épreuve se déroule en 3 temps.

Temps 1 : Présenter une question (5 minutes)

Pendant 5 minutes, le candidat présente la question choisie par le jury et y répond. Une fois que l'épreuve orale commence, le candidat explique **pourquoi il a choisi de préparer cette question, puis il la développe et y répond.** L'exposé se déroule sans notes et debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Le jury n'interrompt pas le candidat durant ce temps mais arrête celui-ci à l'issue des 5 minutes. Le jury évalue son argumentation et ses qualités de présentation.

Temps 2 : Echanges avec le jury (10 minutes)

Lors de ce temps 2, le **jury échange avec le candidat pour lui faire préciser certains points et lui demander d'approfondir sa pensée.** Ce temps d'échanges permet de mettre en valeur les connaissances liées au programme suivi en première et terminale en réaction à la question traitée dans le temps 1, et les capacités argumentatives du candidat. Il s'agit d'un temps d'échanges en interaction. Il est possible pour le candidat, le cas échéant et si besoin, d'utiliser un tableau si cela peut appuyer son propos sans toutefois perdre de vue qu'il s'agit avant tout d'une épreuve orale.

Temps 3 : Echanges avec le jury sur le projet d'orientation (5 minutes)

Les 5 dernières minutes d'échanges avec le jury portent sur le projet d'orientation du candidat. Le candidat montre en quoi la question traitée a participé à la maturation de son projet de poursuite d'études, voire de son projet professionnel.

Le candidat peut évoquer les différentes étapes qui lui ont permis d'avancer dans son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix des spécialités, etc.).

Le jury sera ici attentif **aux motivations du candidat** et à **la manière d'exprimer une réflexion personnelle.**

À noter : pour la voie générale, si la question traitée concerne la spécialité "Langues, littératures et cultures étrangères et régionales", les deux premiers temps du grand oral peuvent **en partie** se dérouler dans la langue vivante support. Le troisième temps du grand oral se déroule entièrement en français.

Préparer le grand oral

Il s'agit d'un cheminement personnel et d'un travail qui sont accompagnés par les professeurs (en spécialité, dans les disciplines du tronc commun, par le professeur documentaliste...) et qui peut se réaliser à plusieurs lors de travaux en groupe. La prestation orale est cependant bien une épreuve individuelle. Chaque élève doit être en mesure de répondre seul aux questions, même si le travail de préparation a été collaboratif.

Pour la voie générale, les 2 questions peuvent porter chacune sur une spécialité différente, ou une question peut s'appuyer sur une spécialité et une autre sur une question mixte ou encore les deux questions peuvent être 2 questions mixtes. Attention, dans le cas des questions mixtes, il convient de s'assurer que celles-ci se situent bien dans le périmètre des programmes des 2 spécialités supports.

Choix	
Deux questions, deux spécialités	
QUESTION 1	QUESTION 2
Spécialité 1	Spécialité 2
Spécialité 1+2	Spécialité 1
Spécialité 1+2	Spécialité 2
Spécialité 1+2	Spécialité 1+2

Les programmes de spécialités s'entendent comme étant ceux de terminale mais aussi du cycle terminal (1ère et terminale). Chaque élève a la liberté de concevoir ses questions de manière personnelle.

Pour la voie technologique, ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie.

Pour l'épreuve, le candidat veillera à être compréhensible par les deux membres du jury y compris celui qui peut ne pas être spécialiste de la thématique ni de la question.

Enfin, il est important de rappeler que l'épreuve du grand oral permet **de valoriser le travail de réflexion de l'élève s'appuyant sur les spécialités, le questionnement et les capacités argumentatives et d'échange à l'oral** avec un jury.

Ressources disponibles

- **Page Eduscol** : <https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>
- **Page Onisep** : [https://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Ressources-pedagogiques/Comment-preparer-le-volet-Orientation-du-Grand-oral/\(language\)/fre-FR](https://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Ressources-pedagogiques/Comment-preparer-le-volet-Orientation-du-Grand-oral/(language)/fre-FR)

Pour les professeurs et le pilotage en établissement : Éléments complémentaires

Le grand oral : principaux enjeux

Le grand oral n'est pas une fin en soi, il s'agit bien de **porter en amont tous les enjeux du travail de l'oral au lycée**.

Le grand oral **n'est pas une épreuve de spécialité**. C'est une nouvelle épreuve qui doit mettre en avant les compétences orales des élèves à travers une capacité à argumenter qui s'appuie sur une question fondée sur des contenus d'un ou des 2 enseignements de spécialités de terminale.

Il y a aussi, au-delà **des enjeux post bac**, la volonté de valoriser des élèves sur des compétences qui n'étaient pas jusqu'ici privilégiées dans le système éducatif.

Le véritable enjeu se situe dans **l'accompagnement des élèves** : celui-ci doit être adapté (ne pas faire à la place de l'élève, l'aider à cheminer dans sa réflexion personnelle). Il conviendra d'aider l'élève à s'écarter de l'écrit. L'élève prépare un oral qui n'est pas un écrit oralisé. L'oral se fera sans support. Travailler avec les élèves sur l'argumentation, la conviction et l'interaction avec un jury sont des points essentiels.

Les 3 temps de l'épreuve : ils doivent être équilibrés, avec des enjeux différents qui valorisent des compétences diverses. L'accompagnement est important dans les 3 temps. Accompagner ne veut pas dire bachoter. L'élève est libre de préparer les questions qu'il souhaite. Le professeur guide et accompagne mais l'élève conçoit et rédige sa question. Les professeurs de spécialité ne sont pas les seuls à porter cette opération ; l'ensemble de l'équipe pédagogique est en mesure d'accompagner.

Il s'agit de rester sur un travail personnel de l'élève qui demeure libre des questions qu'il veut traiter, de leur formulation.

Temps 1 : le candidat n'est pas interrompu et ce temps se déroulera debout sans notes.

Temps 2 : ce sera un temps de discussion, de dialogue, d'interaction qui doit permettre de dépasser la simple interrogation.

C'est un temps où le fond et la forme sont liés, pas l'un au détriment de l'autre. Il conviendra de s'assurer que l'élève s'appuie sur un « fond » suffisant au - delà de la forme pour que le candidat réponde à la question de façon nourrie, sans que le jury ne cherche à s'assurer de la maîtrise du programme in extenso. L'entretien est mené en réaction à la présentation effectuée par le candidat lors de la première partie de l'épreuve. C'est aussi un temps où le deuxième jury non spécialiste doit intervenir.

Temps 3 : c'est un échange de 5 minutes sous forme de dialogue pour voir comment le candidat a progressivement construit son projet de parcours post-bac. C'est un temps symbolique de passage entre le lycée et l'enseignement supérieur.

L'évaluation du grand oral

Les jurys seront convoqués pour l'épreuve (professeurs de spécialités, du tronc commun, professeurs documentalistes, possiblement de première et de terminale) par la division des examens et concours du rectorat. **Les jurys seront extérieurs à l'établissement.**

Les jurys convoqués seront formés en mai/juin pour harmoniser les attendus et les pratiques lors de l'épreuve. **Une grille indicative d'évaluation est proposée au bulletin officiel** portant sur le grand oral : elle permet de balayer les champs de compétences orales évalués lors de cette épreuve. Cette grille n'est pas adossée à un barème et n'obéit pas à des règles arithmétiques. Ces éléments seront abordés en formation des jurys pour accompagner ces derniers pour poser une note.

Dans le temps d'accompagnement, **il conviendra de conseiller à l'élève d'être explicite et de s'adresser aux deux membres du jury**, dont l'un ne sera pas nécessairement spécialiste de la question. Les propos du candidat doivent donc être compréhensibles pour les deux membres du jury.

Il est nécessaire de se départir des schémas anciens, de manière à ne pas calquer sur cette épreuve nouvelle des exigences qui avaient trait à d'anciens dispositifs comme les travaux personnels encadrés.

Il s'agit enfin de ne pas oublier que **cette année est particulière** : les candidats passent pour la première fois cette épreuve, dans un contexte de crise sanitaire. Tout en prenant en compte les exigences de l'épreuve, il conviendra de faire preuve d'une attitude bienveillante.

Textes de référence et ressources

Notes de service [n° 2020-036 \(NOR : MENE2002780N\)](#) et [n° 2020-037 \(NOR : MENE2002781N\)](#).

Ressources nationales :

<https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>

Ressources académiques :

http://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pro/Formation_personnels/Grand_Oral.zip

Les documents ressources pour la voie technologique vous sont parvenus par mail.